

L'ingénue grandit (sur *Le Consentement* de Vanessa Springora)*

Lucía Campanella
Universidad de la República



Le Consentement, roman autobiographique-témoignage de l'éditrice Vanessa Springora, décrit la liaison qu'elle a eue avec l'écrivain Gabriel Matzneff aux années quatre-vingt, relation commencée alors qu'elle avait treize ans et lui quarante-neuf. Les derniers chapitres sont consacrés à sa vie après cette relation, la marque qu'elle y a laissée, les prolongements d'un rapport qu'elle rejette, et la décision de s'en exprimer comme une manière de guérir, de « réparer » et de chercher des réponses. Matzneff, qui a fait sa

fortune littéraire en publiant des romans « sulfureux » et des journaux tout autant dérangeants depuis les années soixante, publia notamment *Les Moins de seize ans* en 1974, véritable apologie sur les rapports amoureux-sexuels des

* Springora, Vanessa (2020). *Le Consentement*. Paris : Grasset. 216 pages. ISBN 224682270X, 9782246822707.

adultes avec des enfants et des adolescents. Sans être considéré un écrivain célèbre, il faisait partie du milieu germanopratin, bénéficiait de nombreux soutiens dans tout le spectre politique et d'autres faveurs – dont une allocation du Centre National du Livre – et avait reçu en 2013 le prix Renaudot essai. Jusqu'à ce que le livre de Vanessa Springora ne paraisse en janvier 2020.

La France du début 2020 semble désormais lointaine ; faisons pourtant l'effort de récupérer le contexte particulier dans lequel *Le Consentement* est paru. Le 2 janvier 2020 le pays était paralysé par une grève de transports qui n'avait même pas fléchi devant une hypothétique trêve de confiseurs. Alors que le mouvement des Gilets Jaunes célébrait sa première année de vie en se joignant aux mobilisations contre la réforme des retraites, le monde de la culture se voyait bouleversé par le témoignage d'Adèle Haenel. En novembre 2019, l'actrice avait dénoncé publiquement le régisseur Christophe Ruggia pour l'avoir harassée sexuellement alors qu'elle, âgée de 12 ans, jouait le rôle principale dans son film *Les Diables*, sorti en 2002. Quelques jours plus tard, la photographe Valentine Monnier, secouée par les mots d'Adèle Haenel et par la première de *J'accuse*, dernier film de Roman Polanski, prendrait elle aussi la parole pour dénoncer que le cinéaste l'avait violée en 1975, lorsqu'elle avait tout juste 18 ans. Valentine Monnier devenait ainsi la dixième femme (selon un de divers calculs) à accuser Polanski d'une agression sexuelle, après le cas retentissant de Samantha Gailey, âgée de 13 ans au moment des faits, en 1977. Fin janvier 2020, c'est le monde du sport qui est à son tour ému par la parution du livre de l'ancienne championne de patinage artistique Sarah Abitbol, *Un si long silence* (Plon), où elle explique avoir subi pendant son adolescence les agressions sexuelles de son entraîneur, Gilles Beyer.

Bien plus que l'existence d'une violence spécifique exercée sur de jeunes filles par des figures masculines qui réunissaient en elles l'autorité, l'expérience et une différence d'âge incontestable, ces témoignages montrent la loi du silence, l'acceptation sociale de ces pratiques au sein de la société française – et cela non seulement pendant les décriés années soixante-dix, mais

bien plus près du moment actuel. Qu'il existe ou pas une culture du viol « à la française », comme le veut Valérie Rey-Robert, il est certain que tous ces cas ont un trait commun : des hommes puissants, célèbres dans leur domaine (cinéastes, ancien champion olympique, écrivain) qui profitent de l'indulgence de leur milieu – qui se conçoit volontiers comme étant plus libre, moins prude que les autres – pour mettre en place des abus de tout type sur des jeunes femmes et parfois de jeunes garçons qui tombent sur leur emprise. Il n'est en rien surprenant que ce retour de bâton, dans le cadre du mouvement *#metoo* et des poursuites judiciaires – dont les parquets se sont saisis parfois d'office –, qui se fonde dans une prise de parole publique et d'une entrée de ces jeunes filles devenues femmes dans l'espace médiatique à coup de témoignages, de livres et d'entretiens.

L'affaire Matzneff aura, lui, survécu le cycle des actualités pris d'assaut par le Covid-19 en mars 2020 ; fin avril de cette année c'est à l'ancienne ministre de la santé Michèle Barzach d'être convoquée par la justice. Gynécologue, elle aurait prescrit la pilule à des jeunes filles que Matzneff amenait dans son cabinet, alors qu'à l'époque – les années soixante-dix – l'accès aux produits contraceptifs pour les mineurs était censé passer par l'autorisation parentale. Elle cautionnait ainsi ces rapports sexuels, tout comme le fera un autre gynécologue évoqué par Springora, qui, à sa demande, effectue une incision dans son hymen pour qu'elle puisse avoir des rapports sexuels vaginaux avec l'écrivain – elle avait alors quatorze ans. L'anecdote et même le nom de l'ancienne ministre et actuelle membre de l'Organisation Mondiale de la Santé, apparaissent dans les journaux publiés par l'écrivain au fil des années et non seulement dans les dénonciations récentes des jeunes filles en question, comme c'est le cas de Francesca Gee, qui en parle dans un entretien accordé au *New York Times* fin mars 2020.

Ce qui distingue le livre de Springora d'autres témoignages c'est l'exploration d'un aspect dérangeant et souvent négligé, qui donne titre au livre, l'acceptation de la relation par la jeune Springora au moment des faits.

Dépassant en plusieurs aspects la question de la majorité sexuelle, dont on débat actuellement, le consentement est une notion morale qui permet de problématiser l'accord d'une personne dans le cadre d'une interaction avec autrui. Lorsqu'on accepte que « non est non », il est difficile d'affirmer que le « oui » peut être extorqué, qu'on peut revenir sur lui, examiner les conditions sous lesquelles il s'est produit, se rétracter, finalement. En effet, les deux premiers chapitres du livre (« L'enfant », « La proie ») évoquent l'enfance difficile de Springora, la violence et la négligence des adultes qui l'entourent, ce qui pose un cadre de compréhension aux premiers contacts avec l'écrivain. Grandie dans un milieu littéraire, l'auteure emprunte volontiers le langage des contes de fées où l'écrivain fait la figure d'ogre, ce qui lui a valu pas mal de critiques, qui voient dans cet usage une fabrication d'une figure de victime-enfant, alors qu'elle était déjà adolescente quand la relation débute.

Or, le livre de Springora est un contre-livre, où elle conteste la pléthore d'écrits que Matzneff a fait paraître depuis le temps de leur relation et qui mettent en scène, au contraire, un rapport d'amour pur, une idylle parfait, dans ce que Springora a qualifié comme une « exploitation littéraire ». Qu'elle se serve, parfois maladroitement, de cette imagerie, au-delà de son effet dans le cadre du débat morale qui entoure la question des rapports amoureux-sexuels avec des mineurs, relève de la littérature, du maniement de la parole écrite, qui est, comme on va le voir, central dans cette affaire. Dans les chapitres qui suivent, dont les titres montrent la logique d'une courbe croissante-décroissante (« L'emprise », « La déprise », « L'empreinte »), les mots et l'écriture sont les protagonistes. Que ce soit le livre qu'elle lit au moment de rencontrer l'écrivain (*Eugénie Grandet*, qui engendre le jeu de mots que nous reprenons dans le titre de ce compte-rendu), la première lettre qu'elle reçoit de lui, les lettres qu'elle-même écrit à son tour, les livres que Matzneff a publiés et où il reprend notamment les lettres et les photos de Springora, ainsi que d'autres « compagnes » qu'il a eues, on comprend que c'est dans l'arène des mots que cette bataille se joue.

Pour commencer, alors que l'affaire Matzneff éclatait, dans l'espace public et médiatique, les mots *pédophilie*, *pédophile* ont été remplacés par *pédocriminalité* et *pédocriminal*; cette modification où la *philia* grecque devient *crime* n'est en rien anodine. En effet, on apprend grâce au livre de Springora qu'à l'époque de leur liaison la police fut alertée, par le biais de lettres anonymes, sur ce fait qu'était alors illégal. C'est grâce aux contacts haut placés de Matzneff, notamment le Président de la République de l'époque, François Mitterrand, qu'il n'est pas inquiété. Or Springora propose l'hypothèse selon laquelle le corbeau aurait pu être l'écrivain lui-même : la parole écrite devient donc non seulement instrument de séduction mais aussi le moyen d'exercer de la pression, créant autour de la jeune fille le sentiment de faire partie d'un rapport exceptionnel et persécuté qui se doit d'être développé. Il en va de même avec l'interdiction pour Springora de lire ou écrire : pendant leur temps ensemble, Matzneff, en effet, bannit à Springora la lecture de certains de ses livres, ceux où il racontait ses expéditions aux pays asiatiques pour s'adonner au sexe avec des garçons de onze ans, auxquels il payait, parfois, d'un cartable. Alors que l'écrivain décourage Springora de tenir un journal, il propice en insufflant en elle « les termes universels et atemporels de la littérature épistolaire amoureuse » (édition Kindle, localisation 757), la rédaction des lettres où elle démontre l'amour que l'écrivain lui inspire. Des lettres qui servent doublement à l'écrivain, qui continue à les publier sans demander la permission à Springora ou à d'autres jeunes filles, alors qu'elles opèrent aussi comme garantie du consentement de leurs autrices. Il en va de même des courriels harcelants que Matzneff continue de lui adresser des années durant, non seulement à Springora mais à toute personne susceptible de les lui transmettre, sa mère et une employeuse incluses.

Avoir la parole semble synonyme d'avoir la raison : alors que Matzneff profitait de l'espace médiatique pour raconter ses « amours décomposés » (voir notamment l'entretien avec Bernard Pivot dans *Apostrophes*, en 1990), Springora aurait dû demander l'accès au prestigieux Institut mémoire de

l'édition contemporaine, où sont déposés les manuscrits de Matzneff, pour pouvoir lire les lettres qu'elle a rédigées il y a quarante ans. Il en va de même avec ses photos qui sont en ligne dans un site consacré à l'écrivain et qu'elle n'a pas pu faire disparaître, malgré ses tentatives. Lorsqu'une autre ancienne compagne de Matzneff, Francesca Gee, a essayé de publier un témoignage sur sa relation avec lui (notons au passage que le visage de la jeune Francesca continuait à être reproduit dans la couverture d'un livre de l'écrivain) en 2004, personne dans le milieu éditorial français n'a voulu le faire. L'exploitation « à des fins sexuels et littéraires », comme le dit Springora, semblait ne pas connaître de fin.

Est-ce qu'une fois que le livre de Springora, et donc sa version des faits, ont investi l'espace public, le rapport de pouvoir se serait-il inversé ? C'est là l'enjeu du dernier chapitre, « Écrire ». Lorsque Virginie Despentes publie une tribune prenant la défense d'Adèle Haenel (qui était sortie de la cérémonie de remise des Césars 2020 quand le prix de meilleur réalisateur a été décerné à Polanski), elle met dans le même sac ceux qui font passer « [leurs] lois à coups de 49.3 » et « [ceux qui veulent] célébrer Polanski tranquilles ». Ce sont les boss, les chefs, les puissants, dont les fortunes permettent d'avoir le contrôle des corps des autres, alors que si le violeur était « l'homme de ménage » tout et tous seraient contre lui. On le sait depuis des années, grâce à Georges Vigarello, le viol s'exerce bien plus par volonté de pouvoir que par un désir impossible de ménager. Lorsque le viol se produit non à travers la violence mais à travers l'emprise (Matzneff avoue aller chercher ses maîtresses adolescentes dans des familles dysfonctionnelles), c'est le consentement qu'il faut interroger. Dans l'épilogue de la nouvelle édition de 2017 du livre *Du consentement*, Geneviève Fraisse conçoit le refus comme un espace qui permet d'énoncer et d'ébaucher de nouvelles stratégies. Le consentement devient une question d'émancipation. En revenant sur ce qui s'est passé, sur l'accord qu'elle a pu donner à l'époque, et en utilisant les procédés littéraires qui lui semblent adaptés à ses fins, Springora rétablit une sorte d'équilibre. Reste à savoir si à un abus de pouvoir

perpétré à travers les mots doux et perpétué à travers les livres se correspond
une justice purement poétique.

Références

Rey-Robert, Valérie (2019). *Une culture du viol à la française : du « troussage de domestique » à la « liberté d'importuner »*. Paris : Libertalia.